

Société (Suite et fin)
**Mon mari, l'ex
de ma tante**

P 5

Interview avec Angele AGUIGAH
Présidente de la CENI

« Nous pourrons
aller aux élections
entre la fin du
premier semestre
et le début du
second »



P 2

Pefaco Hôtels Lomé
Les travaux avancent



P 7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0123 Jeudi 15 mai 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

La peur du gendarme

Gendarmes, policiers ou militaires ils sont logés à la même enseigne. On les appelle corps habillés. Ils sont avant tout citoyens comme tous les autres. Mais à la différence d'avec les autres citoyens, l'Etat leur a confié le monopole de l'usage de la force publique. Ils sont outillés pour défendre l'intégrité du territoire et assurer la sécurité des citoyens. Ils incarnent l'autorité de l'Etat, et grâce eux, la justice arrive à s'imposer même au plus fort et au plus riche, il ne devait pas y avoir en principe plus fort qu'eux. C'est un privilège mais en même temps aussi une lourde tâche.

Dans l'exercice de cette prérogative régaliennne le zèle parfois prend le dessus et donne lieu à l'abus dans l'utilisation de la force. Dans ce cas de figure, la loi qui au dessus de tous s'appliquera au policier, gendarme, ou militaire défaillant. Mais de grâce, il ne revient pas à un individu quel qu'il soit de se faire justice. La sagesse commence avec la peur du gendarme, dit un vieil adage populaire.

Les récentes dérives que l'on a observées à Dapaong comme Niamtougou ne profitent en bout de course à personne. Au contraire, celles-ci sapent les fondements de la société démocratique et de l'Etat de droit en gestation au Togo.

Nous sommes tous à la merci du chaos si jamais la peur du gendarme déserte nos sociétés. ■

La Rédaction

Faure Gnassingbé de New-York à Bruxelles



© Photos Louis Vincent

■ **Trois pistes pour lutter contre
le terrorisme**

■ **Tête-à-tête avec José-Manuel Barroso**
Plus de 80% des recommandations des missions
d'observations électorales déjà prises en compte par
le gouvernement, selon le Président de la Commission

P 3&6

Rentrée littéraire 2013 aux Editions
Continents

**Steve Bodjona
présente deux
ouvrages**

P 6

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat
**La cour de justice de
la CEDEAO entretien
le suspense**

P 6

Interview avec Angele AGUIGAH Présidente de la CENI « Nous pourrions aller aux élections entre la fin du premier semestre et le début du second »

Dans cette interview exclusivement accordée aux journaux *Le Libéral* et *Togoréveil*, Mme Angèle AGUIGAH présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI revient sur le bilan du recensement dans la zone 2, les difficultés rencontrées et les solutions apportées. La présidente de la CENI évoque aussi la suite du processus et projette la tenue des élections législatives entre la fin du premier semestre et le début du second.

Libéral: Le recensement électoral, c'est terminé dans les deux zones, peut-on parler de satisfaction, Mme la Présidente de la CENI ?

Angel AGUIGAH: La CENI est satisfaite d'avoir accompli en toute quiétude cette première phase du processus qu'est le recensement électoral. La mobilisation citoyenne des populations qui ont répondu massivement à cette opération est objet de satisfaction pour la CENI. A ce jour, la population électorale enrôlée est de l'ordre de 3 099 770 personnes.

Libéral : Pensez-vous avoir donné la chance à tous les Togolais en âge de voter de se faire recenser ?

Angel AGUIGAH: Oui, nous pouvons dire que la CENI a donné l'opportunité aux Togolais en âge de voter de se faire enrôler. Les prorogations accordées dans les zones de recensement justifient notre souci de satisfaire les citoyens. De même, la sensibilisation dans les médias, la presse écrite, les radios et télévisions, de même que la sensibilisation par les organisations de la société civile et aussi celle des chefs traditionnels a atteint même les hameaux les plus reculés pour inviter chaque citoyen en âge de voter à aller se faire inscrire sur les listes électorales. Nous pensons avoir fait ce qui est de notre possibilité pour permettre à tout Togolais en âge de voter et désireux de se faire recenser, de le faire durant ces périodes.

Libéral : Avez-vous été confrontée à des difficultés particulières dans la zone 2, lesquelles ?

Angel AGUIGAH: Les difficultés rencontrées dans la zone 2 sont pour la plupart celles que nous avons connues dans la zone 1. Telles que les pannes de kits, la lenteur des opérateurs de saisie, et surtout l'affluence chaque fois grandissante de la population. Fort heureusement, elles ont été maîtrisées avec plus de facilité et de promptitude au fur et à mesure qu'elles apparaissaient.

Libéral: Dans les deux zones, l'opération a été prorogée avec sans doute un impact financier au niveau de votre budget, avez-vous à ce jour



honoré vos engagements vis-à-vis de tous les agents recenseurs ?

Angel AGUIGAH: La CENI, une fois encore, veut exprimer toute sa gratitude au Gouvernement togolais pour son accompagnement et son appui constant au processus. Le Gouvernement a accepté de prendre en charge les frais et les charges occasionnés par ces prorogations ; ce qui a permis d'honorer nos engagements vis-à-vis des agents recenseurs, voire de tous les agents électoraux en leur payant leurs indemnités. Cependant, il existe un faible pourcentage d'agents recenseurs que nous sommes en train de traiter en ce moment.

Libéral: Avez-vous eu vent des cas de fraudes dans la zone 2, certains partis politiques de l'opposition en parlent ?

Angel AGUIGAH: Beaucoup de rumeurs sur cette question ont été abondamment relayées par la presse. C'est le lieu une fois encore pour nous d'inviter tout un chacun à la vigilance durant le processus de traitement des listes électorales surtout pendant la période de l'affichage des listes électorales provisoires. Tout citoyen, sur la base des preuves, a le droit d'aller les consulter pour permettre un meilleur traitement de celles-ci, afin qu'il n'y subsiste ni scories, ni omissions, ni électeurs qui seraient indûment inscrits sur les listes électorales. Sans pour autant nous apporter de ces allégations.

Libéral : Le recensement est terminé, quel est la suite par rapport au

processus électoral ?

Angel AGUIGAH: Après cette étape, le Centre des traitements des données va procéder à la mise en forme du fichier électoral. La CENI va poursuivre la compilation des données en assurant la sauvegarde intégrale des différentes listes provenant des CELI. Ensuite, interviendront la détection et le traitement des doublons. Ce n'est qu'après qu'auront lieu la génération et l'impression des listes provisoires qui seront affichées dans tous les CRV, ouvrant ainsi la période des recours qui permettront aux citoyens radiés d'office de la liste électorale ou dont l'inscription est refusée d'adresser une réclamation à la CELI.

Libéral : Les rapports entre la CENI et les partis politiques sont-ils au beau fixe ?

Angel AGUIGAH: Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les partis politiques représentés à la CENI. Les portes de la CENI sont toujours ouvertes aux autres partis qui doivent nous rejoindre pour l'organisation et la supervision du processus électoral. Nous sollicitons d'ores et déjà la diligence de tous les responsables des partis politiques, afin qu'ils puissent nous faire parvenir les noms des membres des Bureaux de Vote dans les délais conformément à la lettre de la CENI en date du 29 avril 2013.

Libéral : Il revient à la CENI de proposer une date pour les élections, peut-on

envisager aller aux urnes avant la fin du premier semestre de cette année ?

Angel AGUIGAH: La CENI est tributaire des activités de traitement des listes électorales par le prestataire, des moyens mis à disposition et de la diligence des partis politiques à désigner leurs représentants dans les Bureaux de Vote. Nous pourrions aller aux élections entre la fin du premier semestre et le début du second.

Libéral : D'aucuns évoquent le mois de juillet pour les élections législatives, une période probable ou simple rumeur ?

Angel AGUIGAH: Les dispositions du code électoral sont assez claires là-dessus. Les élections ne sont pas sujettes aux rumeurs ni aux probabilités.

Libéral : Mot de fin ?

Angel AGUIGAH: J'en appelle au sens de responsabilité et au patriotisme de toutes les Togolaises et de tous les Togolais pour accompagner la CENI dans cette noble tâche pour organiser des élections apaisées, transparentes, crédibles et démocratiques pour asseoir définitivement les bases d'un Etat de droit et d'un pays prospère. ■

Propos recueillis par P. Fabrice (*Le Libéral*) et G Pouli (*TogoRéveil*)



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Débat de haut niveau au Conseil de Sécurité Faure Gnassingbé trace trois pistes pour lutter contre le terrorisme

Le chef de l'Etat togolais en séjour en ce moment à Bruxelles, a présidé lundi dernier au Conseil de Sécurité des Nations Unies, un débat de haut niveau consacré aux enjeux de lutte antiterroriste sur le périmètre africain, en proie depuis quelques années à des actes terroristes qui compromettent la paix dans le monde. Des Chabaab dans la partie Est du continent à Boko Haram dans l'ouest sans oublier Al-Qaida au Maghreb islamique dans le nord, la présence des groupes s'est accentuée dans plusieurs régions du continent notamment le Mali, l'Algérie, la Libye et le Nigéria. Au-delà des aspects sécuritaires, cette situation a un impact très négatif sur le développement avec des investisseurs de fonds qui hésitent à y mettre pied. Il devient alors urgent d'en arriver à des solutions concertées pour venir à bout de la nouvelle vague crimino-narco-terroriste. Le débat au siège du Conseil de Sécurité des Nations Unies souhaité par le Togo s'inscrivait alors dans cette logique.

Reçu en fin de matinée lundi dernier à New York par le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon, Faure Gnassingbé qui a présidé personnellement ces échanges de haut niveau s'est adressé à la vingtaine de délégation présente.

Tout en faisant le constat d'un continent africain menacé par le terrorisme entretenu par des groupes extrémistes religieux, le chef de l'Etat togolais a vite fait d'établir le lien entre le terrorisme la pauvreté le sous développement. Pour venir ainsi à bout de ce fléau Faure Gnassingbé trace trois pistes.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, UN PASSAGE OBLIGE POUR UNE RIPOSTE EFFICACE CONTRE LE TERRORISME

Des voix s'élèvent pour plaider en faveur d'une lutte contre le terrorisme en Afrique et par ricochet dans le monde. Faure Gnassingbé dans son adresse au Conseil de Sécurité lundi dernier n'y est pas allé du dos de la cuillère pour des propositions



Poignée de main Faure-Ban Ki Moon



© Photos Louis Vincent



concrètes contre le terrorisme. Pour le numéro 1 togolais cette lutte ne pourrait pas être efficace si on ignorait les questions de développement des pays africains. « il est indispensable de combiner les questions de sécurité avec celle du développement et de la promotion des Droits de l'Homme » la pauvreté est un terreau fertile pour les groupes extrémistes religieux. Pour le Président togolais, « Ce n'est qu'en assurant le bien-être des citoyens et des populations en particulier les plus pauvres et les plus faibles, que ces dernières seront moins réceptives aux idéologies extrémistes et de violence »

Il paraît alors évident que l'une des pistes pour stopper le terrorisme et éviter qu'il se repende, est de s'attaquer aux conditions qui favorisent son évolution, notamment la pauvreté et le sous développement.

UNE ACTION GLOBALE CONTRE LE TERRORISME

La lutte anti terroriste ne peut être efficace que si elle résulte d'une action conjuguée de tous les Etats. Se basant sur un rapport de la DEA qui stipule que 60% des groupes terroristes sont liés aux trafics de narcotiques et 80% des talibans

poursuivent un intérêt financier et non la volonté d'imposer une doctrine religieuse comme on le prétend très souvent. Pour Faure Gnassingbé, « la réponse à ces nouvelles formes de criminalité doit être internationale ». Il impérieux de parvenir à des actions concertées à l'échelle mondiale. Il faut, « une pluralité d'initiatives de nature politique, diplomatique, socio économique et sécuritaire s'inscrivant dans le long terme »

Pour y parvenir, plusieurs pistes sont proposées par le numéro 1 togolais à savoir,

- une meilleure gouvernance, impliquant une justice effective, la volonté de lancer des mandats d'arrêt contre les responsables d'exactions, une meilleure redistribution des richesses.
- lutter contre le chômage des jeunes. Nous sommes tous conscients que le chômage de longue durée des jeunes est une bombe à retardement. Nous devons, sans doute, engager aussi un certain nombre de débats comme la question de l'hyperconcentration des grandes villes, voire les questions démographiques.
- un meilleur contrôle des transferts des armes conventionnelles à l'intérieur du continent. Depuis le printemps

arabe, on assiste à une prolifération d'armes légères et de petit calibre. La transparence de tout contrat d'armement devrait être confirmée par une Autorité compétente africaine;

- un meilleur contrôle aux frontières. Suite au conflit au Mali, de nouvelles routes, pour assurer le transit de la cocaïne, sont déjà en train de s'ouvrir, selon le criminologue français Xavier Raufer, par certains pays de l'Afrique Centrale, de la Région des grands Lacs ou par la Libye.

- une approche régionale pour pallier à tout risque de "migration terroriste" notamment au Mali du fait de l'opération Serval. Il faut savoir que la guerre au Mali n'est pas sans conséquences. Bamako, Ouagadougou et Niamey ont déjà été cités par le Mujao comme cibles potentielles d'attentat;

- une plus grande implication du continent africain dans le débat international sur le terrorisme et une gestion mondiale de ce fléau;

- une plus étroite coordination entre les pays africains, comme entre l'Afrique et ses partenaires internationaux;

- une prise en charge, par les pays africains, et les

organisations régionales de la lutte contre le terrorisme sur leur territoire. A cet égard, je tiens à féliciter le remarquable travail effectué par l'Union Africaine, qui lors de sa réunion ministérielle du 17 mars 2013, a pris un certain nombre de décisions allant dans la bonne direction, comme le renforcement de la sécurité aux frontières, l'échange de renseignements, les capacités nationales à travers l'échange d'expériences, la formation et l'équipement.

HONORER LES ENGAGEMENTS EN MATIERE D'AIDE PUBLIQUE

Tous les ci-dessus énumérés resteront vains si les différents partenaires en développement ne mettent pas la main à la poche pour honorer leurs engagements en matière d'aides publics à précisé le chef de l'Etat. Il a ensuite lancé un appel pressant à tous les pays partenaires pour un effort plus accru en matière d'Aide Publique au Développement (APD). Le chef de l'Etat a conclu son propos pour dire que seule une coopération sous-régionale et internationale permettra de combattre les groupes des crimino-narco-traficants. ■

P. Fabrice



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

**Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel
Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP**

Date de lancement de l'Avis : **26 avril 2013**

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser de correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne
Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,
Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13
69
Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA:

- a) Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b) Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c) Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d) L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e) Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f) Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- a) Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- b) Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- d) L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07)** mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdggt@togotelecom.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.
Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

Le Directeur Général,
Pétchétibadi BIKASSAM

Société(Suite et fin) Mon mari, l'ex de ma tante

RECAPITULATIF

Adèle et Jacques, tous les deux employés dans deux sociétés de la Zone portuaire à Lomé, se sont mariés depuis six mois après une brève liaison intime. Le couple qui se connaissait depuis longtemps grâce aux heures creuses a précipité le mariage qui a été célébré dans la plus grande discrétion, loin des envies et jalousies qui tuent les couples de nos jours. Mais Jacques et Adèle avaient-ils pour autant échappé à leur destin ?

Un samedi soir alors que Jacques était sorti rendre visite à ses amis, sa femme restée seule reçoit une visite des plus inattendues : la demi-sœur de sa mère se pointe chez son mari, s'installe comme une habituée des lieux. Après des instants lourds et pleins d'hésitations, les deux femmes échangent sur les raisons de leur présence. Adèle indiquera clairement à sa tante qu'elle n'avait pas vu depuis six ans qu'elle est la femme de Jacques.

Dans une confusion totale, Micheline avoue à Adèle qu'il n'y avait plus rien entre Jacques et elle. Etant de passage dans le quartier, elle était juste venue lui rendre une visite de courtoisie. La voix de Micheline tremblait à nouveau comme si elle tentait de s'excuser d'être entrée sur un territoire qui n'était pas le sien. « Je suis désolée, je ne savais pas que Jacques avait épousé ma nièce. Je vais repartir, mais je voudrais que tu oublies ce qui s'est passé ce soir. Je sais que c'est embêtant pour nous deux mais il vaut mieux

que ce con là ne sache pas que nous nous connaissons, je crois que je vais m'en aller. » Au moment où elle récupérait son sac pour s'en aller, la porte du salon s'ouvrit. Jacques fit son entrée. Il n'avait aucunement l'air surpris, les deux femmes comprirent alors qu'il y a longtemps qu'il était là et qu'il avait suivi les échanges entre les deux femmes qu'il a connues et aimées. Il se tourna vers sa femme : « Je ne t'ai jamais menti, cette femme est Ayélé dont je t'ai parlé le premier jour. Nous allions nous marier quand elle est partie avec un autre. Peu avant notre mariage elle m'a relancé en me demandant de lui pardonner afin qu'on reprenne ensemble. Elle est là, elle pourra te dire quelle a été ma réponse. »

Micheline baissa les yeux et fondit à nouveau en larmes. Elle avait insisté pour débarquer parce qu'elle voulait forcer la main à Jacques, elle se disait qu'il ne pourrait jamais l'oublier aussi facilement. Elle ne croyait pas non plus à son histoire de fiançailles avec une fille de son boulot qu'il avait rencontrée quelques semaines seulement après leur séparation. Cette fois c'est plus tôt Adèle qui semblait se culpabiliser, c'est elle qui est venue séparer définitivement un couple qui avait l'habitude des séparations et des réconciliations. Sans son atterrissage dans la vie de Jacques, il est certain que sa tante et lui seraient encore ensemble. L'homme et les deux femmes se regardaient tour à tour avant que Jacques finalement décide de prendre les devants pour le dénouement de la situation. Il s'approcha de sa femme, la prit par les épaules comme pour la protéger. Il se tourna vers son ex pour lui demander de quitter la



maison. Il redoutait un scandale comme ce fut le cas par le passé. Micheline répondit comme si elle lisait dans ses pensées : « Tu n'as pas besoin de t'adresser à moi de cette manière. Adèle est ma nièce et je ferai rien contre elle. Je suis jalouse et peinée à la fois. Mais j'aimerais m'adresser à elle pour lui dire que tu es un type bien et je veux qu'elle me promette seulement qu'elle ne te fera pas souffrir comme je l'ai fait. » Adeline ne répondait pas à sa tante, elle ressentait un mélange de jalousie, de dégoût et de pitié. Elle ne voulait ni arracher le mec de sa tante ni ramasser les restes de celle-ci.

Elle se détacha de son mari, retourna dans la chambre pour se rhabiller. Jacques et Micheline la virent sortir en courant. Son mari tenta de la retenir en vain. Jacques passa trois jours sans nouvelles de son épouse. Il

fouilla dans sa famille, chez ses amies et même chez le pasteur. Partout où il allait, il s'abstenait de détailler l'origine de leur brouille. Adèle ne venait plus au boulot. Officiellement elle était malade et sous soins intensifs. Jacques ne mangeait plus. Le quatrième jour c'est Micheline qui ramena sa nièce à la maison. Les deux femmes s'étaient retrouvées chez le pasteur pour prier et se réconcilier. Ce dernier les avait bénies toutes les deux avant de leur recommander de revenir voir Jacques et de l'inviter à une rencontre à trois.

Le mercredi soir tous les trois étaient chez le pasteur. L'ordre et la sérénité étaient revenus et tous les trois remercièrent Dieu pour les avoir aidés à traverser cette épreuve. « Dieu te donnera ton homme » promit le pasteur à Micheline.

BATCHATI BAWUBADI

L'ancien préfet et membre fondateur de l'Académie de Langue Kabyè sera inhumé ce samedi

Monsieur BATCHATI Bawubadi, ancien préfet et membre fondateur du Cercle d'Etude et de Recherche sur la Langue Kabyè (Actuelle Académie de Langue Kabyè) est décédé le dimanche 21 Avril 2013 au CHU de Kara dans sa 90e Année. De sources proches de la famille, il est indiqué que l'illustre disparu sera inhumé, le 18 mai 2013 dans son village natal à Landa dans la préfecture de la Kozah après des cérémonies également prévues à Kara selon un programme qui sera communiqué dans les prochains jours.

Feu BATCHATI Bawubadi est une grande figure de l'Administration togolaise et de milieux éducatifs et culturels de notre pays.

C'est en 1952 que débute sa carrière en tant qu'Instituteur dans l'Enseignement Protestant Evangélique. Ancien Elève-instituteur du Cours Normal de Lomé, BATCHATI Bawubadi suivra en 1964 une formation pédagogique en France et au Pays Bas, ce qui lui permettra d'occuper à son retour le poste de Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Protestant Evangélique dans les régions de la Kara et du Centre. Deux ans plus tard, il devient professeur de l'Enseignement du 2e degré au Cours Complémentaire Officiel (CCO) de Vogon et de Kéao(Binah). Jusqu'en 1972, il cumulera ç cette fonction celle du Président de Conseil de la Préfecture de Kara (actuelle Kozah)



Feu Batchati Bawubadi

Dans le cadre des affaires sociales, M. BATCHATI

Bawubadi, qui avait suivi entre temps des stages d'alphabétisation et d'éducation des adultes respectivement au Nigéria et en Israël, se voit confier le poste de Superviseur Régional de l'Alphabétisation.

Pendant 11 ans et à partir de 1972, il est nommé préfet à la tête des préfectures de Sotouboua, de Tchamba et de la Kozah.

De 1983 à 1985, le Chercheur qu'il est chargé de la production des documents didactiques de langue nationale kabyè à la DIFOP avant d'exercer comme professeur de langue kabyè, de la législation et de l'administration scolaire à l'ENI de Kara.

En 1984, M. BATCHATI Bawubadi retourne une fois

encore en France pour faire de la recherche sous l'encadrement du Pasteur Jacques DELORS et de Raymond VERDIER, professeur à l'Université de Paris X.

Après sa retraite en 1985, feu Bawubadi BATCHATI consacre son temps à la recherche et à l'écriture. Plusieurs ouvrages sur la langue et la culture kabyè, fruits de ses nombreuses investigations, portent son nom. Parmi ceux-ci le livre intitulé : « Au temps où les animaux parlaient.

Ce parcours d'exception a valu à BATCHATI Bawubadi d'être élevé à la dignité d'Officier de l'Ordre du Mono et à celle d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques.■

A. Kili

Tête-à-tête Faure Gnassingbé-Manuel Barroso à Bruxelles Plus de 80% des recommandations des missions d'observations électorales déjà prises en compte par le gouvernement, selon le Président de la Commission

Après New York où il a présidé lundi dernier un débat de haut niveau au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le terrorisme, Faure Gnassingbé le Chef de l'Etat togolais a rallié Bruxelles où il a eu mardi, un entretien cordial avec José-Manuel Barroso, le président de la Commission européenne. L'essentiel des discussions a tourné autour de la situation au Mali et en Guinée. Il a été bien évidemment question du Togo. M. Manuel Barroso a félicité le Chef de l'Etat pour les réformes et l'a convié à poursuivre le dialogue politique afin d'assurer des élections libres, transparentes et apaisées le président de la Commission de l'UE a indiqué que le gouvernement togolais avait mis en œuvre 80% des recommandations formulées par les partenaires pour améliorer le cadre électoral.

Peut être faudra t il le rappeler, le gouvernement togolais à maintes reprises servi une réelle volonté d'un dialogue avec l'opposition mais à chaque fois tous les acteurs politiques n'étaient pas à la table de discussion principalement les partis contestataires. Le tête à tête entre Faure Gnassingbé et Manuel



Barroso a permis d'aborder la situation du Mali principalement la conférence des donateurs qui s'ouvre sur ce pays ce mercredi. M. Barroso a salué l'engagement du Togo avec le déploiement de plus de 500 soldats.

S'agissant du cas de la Guinée Bissau Le patron de la Commission européenne a souhaité que le Togo, membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, joue de son influence pour permettre à ce pays d'assurer la transition et un retour à la stabilité.■

La Rédaction

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat La cour de justice de la CEDEAO entretient le suspense

On n'attendait qu'elle se prononce ce mardi sur l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat eh cela n'a pas été le cas, les conseils des détenus à l'origine de la plainte contre l'Etat togolais devraient patienter jusqu'au 21 juin. C'est ce qui ressort de la décision de la cour de justice de la CEDEAO en début d'après midi d'hier mardi. Le suspense demeure encore entier pour Me Ajavon Zeus et compagnie qui contre toute attente nourrit encore l'espoir d'en arriver à coup de théâtre dans cette affaire jugée pourtant en premier et dernier ressort par la cour suprême du Togo en septembre 2011.

Il est clair que nous n'allons pas assister à un nouveau procès dans cette affaire mais on se demande ce que peut la cour de justice de la CEDEAO contre une décision rendue par la cour suprême d'un Etat ? Rendez vous donc le 21 juin pour verdict qui se fait toujours désirer.■

Fab

Rentrée littéraire 2013 Steve Bodjona présente deux ouvrages



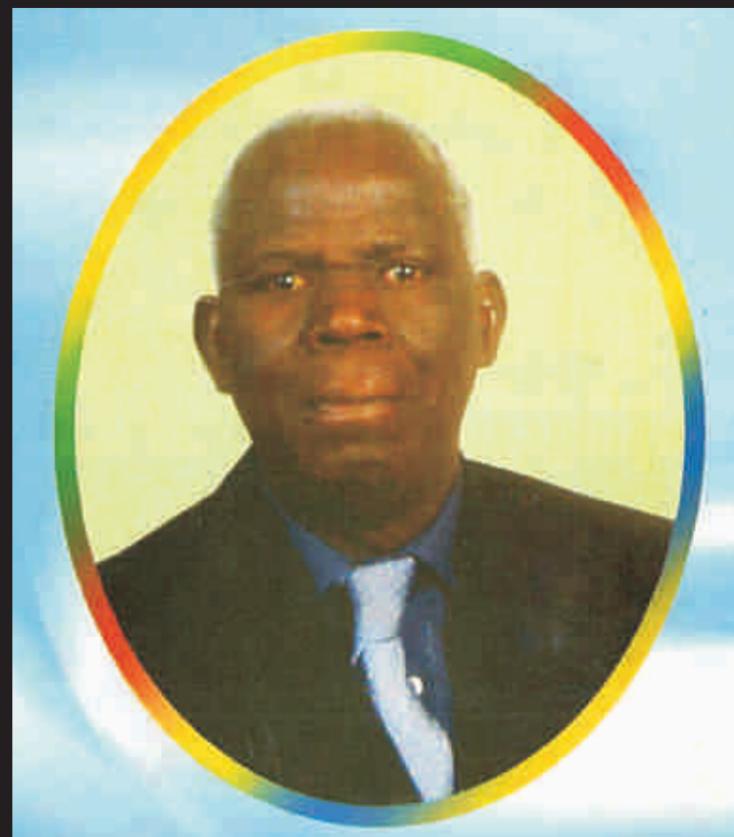
C'est l'université de Lomé qui a abrité le vendredi 10 Avril dernier la sortie officielle des deux ouvrages de Steve Bodjona « Relever le déficit du droit » et « De Cœurs en cœur » aux éditions continents. En effet, c'est dans une ambiance conviviale en présence d'imminents personnalités tels : les éditeurs ; les auteurs et écrivains ; des hommes de médias et un parterre de personnalités non moins importantes que la cérémonie de présentation des chefs d'ouvres de l'auteur a eu lieu. Diplomate de fonction, cependant c'est un Steve écrivain et poète qu'on découvre dans ses ouvres. Ainsi, dans son premier ouvrage intitulé « Relever le déficit au droit » d'une centaine de page et qui se décline en trois parties présenté par Mme Ella Bonin, l'auteur non

seulement met en exergue les principales causes d'échecs en faculté de droit, mais aussi relate l'expérience qu'il a eu la chance d'acquérir d'abord en tant qu'étudiant et surtout comme parrain au sein de l'Association Internationale des Etudiants Juristes (AIEJ-TOGO). Egalement d'une centaine de page, « De Cœurs en cœur » est un ouvrage purement poétique avec 22 poèmes en quatre parties ayant pour ligne directrice l'espoir et l'optimisme déclamé par des poètes en herbe à l'instar de kanaza, Dush, Agbojan ; ouvrage présenté par un autre poète bien connu des Togolais : Joseph Kokou Koffigoh. Cette rentrée littéraire qui s'est déroulée à l'Auditorium de l'université de Lomé a été une occasion pour l'éditeur Kodjo Vondoly de saluer dans un premier temps la

dévotion de ce jeune diplomate en la personne de Steve Bodjona, et aussi de rappeler aux invités que l'objectif de la maison les éditions continents nées le 1er Juillet 2011 est de contribuer de façon significative à la lutte pour la promotion de la littérature non seulement Togolaise mais aussi Continentale d'où le non Continent. Editions continents a à ce jour mis sur le marché quatre ouvrages dont LIBATION de Me Koffigoh en 2012. Pour finir Vondoly a rassuré les lecteurs que parmi la cinquantaine d'ouvrages prévue pour cette année, une dizaine sera belle et bien dans les kiosques, les librairies et d'autres points de vente dans les prochaines semaines. Né le 22 septembre 1982, Steve Bodjona est un diplomate Togolais au Japon dont son amour pour les lettres a donné naissance à ses deux ouvrages que nous voyons ici présent a déclaré l'auteur avant de remercier tous ceux qui ont œuvré à la publication des deux présents. Pour finir il a aussi dédicacé ses ouvrages à ses proches.■

Keyewa C.

Messe anniversaire



Feu Clément Alfa PETCHEZI Rappelé à Dieu le 18 mai 2008

Cinq années sont déjà passées, mais ceux qui t'ont connu et aimé ne t'oublient pas. Tes enfants, toute ta famille et tes amis restent unis en prières pour que tu reposes en paix dans l'éternité de Dieu. Une messe d'action de grâce sera célébrée en l'Eglise catholique de Dongoyo (Kara) à partir de 7h.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pefaco Hôtels Lomé Les travaux avancent

Suite aux articles parus dans certains journaux de la place qui font état du blocage de la construction du projet du complexe hôtelier PEFACO HÔTEL, et à la demande d'interviews relatives au dit projet, nous faisons ci-après le point d'avancement des travaux à date.

Historique

Le vaste chantier du complexe hôtelier Pefaco Hôtels Lomé a été lancé en 2010 en face du nouveau siège d'ECOBANK. La première pierre de ce bijou architectural a été posée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, dans le courant du 2ème mois de la même année.

Piloté par le groupe espagnol, GRUPO PEFACO, présent dans 8 pays africains, dont le Togo, le projet est exécuté par une de ses filiales, la Société d'Exploitation Hôtelière du Togo (SODEXH-TOGO SA).

Le projet comprend un hôtel de luxe 5 étoiles avec 162 chambres, une salle de conférence de 1500 places, 36 bungalows et deux piscines. Les travaux ont démarré en octobre 2010 pour une durée annoncée de 24 mois.

Le point d'exécution des travaux

Les travaux proprement dits de construction dudit complexe, confiés à l'entreprise chinoise C.G.C., ont effectivement démarré, le 25 novembre 2010, date à laquelle a été donné le premier coup de pioche. Mais, malheureusement, ceux-ci ont été ralenties par l'apparition à l'exécution des travaux, d'anomalies non prises en compte par l'étude géotechnique du site devant abriter une partie du complexe hôtelier.

En effet, les résultats, issus des études réalisées par le Laboratoire géotechnique ivoirien, LABOGEM, ont été jugés incomplets par le Maître d'Ouvrage (le Bureau d'Etude espagnol BACH & ASSOCIATS) et, donc ne permettant pas en l'état de poursuivre les travaux pour le dimensionnement des ouvrages.

De ce fait, au début du mois de Juin 2011, le Bureau de Contrôle, SOCOTEC a exigé, avant le démarrage des travaux de fondation de l'Hôtel et de la Salle de Conférences, une étude géotechnique complémentaire du site pouvant permettre de corriger les anomalies constatées et d'aller de l'avant.



Photos du radier sur lequel l'hôtel et la salle de conférence seront construits (à gauche) et des bungalows (à droite)

C'est ainsi qu'une première étude a été commandée à LNBTP (Laboratoire Nationale de Bâtiments et Travaux Publics du TOGO), au début du mois de Juin 2011, une deuxième étude, a été confiée à un laboratoire de renommée internationale, TERRASOL FRANCE, qui a réalisé des travaux géotechniques complets de la zone de l'hôtel et de la Salle de Conférences, avec la collaboration du laboratoire géotechnique Togolais, GEOTECH.

Les résultats issus de cette nouvelle étude géotechnique, réalisée au début du mois d'août 2011, ont permis au Bureau d'Etude de recalculer les fondations de l'hôtel et de la salle de conférence.

Ainsi, les fondations de l'hôtel et de la salle de conférence qui étaient prévues initialement en semelles isolées sont passées en un système de radier général de 7000 m² d'emprise et de 90 cm d'épaisseur, ancrée à 2,50 m de profondeur, par rapport au terrain naturel.

Pour ce faire, il a fallu rabattre la nappe phréatique, qui était à 50 cm du sol à une profondeur de plus de 3m, grâce à un système de rabattement de la nappe par 60 puits de 10m de profondeurs chacun, lequel système fonctionne 24h/24h, depuis 10 mois. Et c'est sur ce radier que vont être construits l'hôtel ainsi que le centre de conférences.

Il faut mentionner que, pour protéger ce radier et les voiles périphériques de l'infiltration des eaux souterraines, il a été mis en place un complexe d'étanchéité, validé par SOCOTEC.

C'est le lieu d'évoquer l'importance de la mission de SOCOTEC qui consiste à effectuer les contrôles techniques. Il assure à ce titre le contrôle de conformité de tous les matériaux utilisés sur le chantier et la vérification des plans

et des travaux exécutés par les entreprises.

Le financement du projet

Nous avons soumis le financement du projet à cinq banques de la place, notamment, la BOAD qui était partante pour un financement de 5 milliards de francs CFA, la BIDC pour un montant de 5 milliards de francs CFA, la BIA pour 1 milliard de francs CFA et la BSIC pour un montant de 500 millions de francs CFA. Quant à notre apport initial, il a été fixé à 8 milliards de francs CFA, au minimum.

En octobre 2010, les travaux ont effectivement démarré sur nos fonds propres, avec l'entreprise chinoise CGC. La signature du contrat de prêt avec la BOAD a été effective le 15 mai 2012 et celle avec la BIDC, le 27 décembre 2012. Ainsi, après avoir bénéficié des financements de la BIA (1 milliard F CFA) et de la BSIC (500.000.000 F CFA), nous avons effectué un premier décaissement de 1 milliard 334 millions F CFA sur le prêt accordé par la BOAD. Tels, sont, à ce jour, les fonds, engagés sur le projet (frais d'études, de conception et de réalisation).

Evolution des travaux sur le chantier

En attendant de résoudre le problème de l'étude du sol et pour que les travaux ne soient pas complètement bloqués, le Bureau de contrôle (SOCOTEC) et le Bureau d'étude (BACH & ASSOCIATS), en commun accord avec le Maître d'Ouvrage (SODEXH-TOGO SA), ont demandé à l'Entreprise CGC, qui avait déjà mobilisé d'importants moyens humains et matériels sur le terrain, d'exécuter les travaux de construction des bungalows et des piscines.

A ce jour, les travaux de gros-oeuvre des

36 bungalows, d'une piscine, du sous-sol de l'hôtelet de la salle de conférence sont complètement achevés.

Quant aux travaux des Fluides, notamment, ceux concernant l'électricité et la plomberie, ils sont en cours.

Conclusion

En conclusion, SODEXH-TOGO SA dément formellement les rumeurs qui circulent autour de ce projet. Le projet existe bel et bien, il vit et évolue, en dépit, du retard lié aux problèmes, sus-évoqués.

Aussi, les responsables de SODEXH-TOGO SA affirment-ils, haut et fort: «qu'aucune banque n'est impliquée dans ce qui nous arrive, en terme de retard ou de surcoût. Aucun contentieux n'existe entre nous et les banques, qui financent le projet. En conséquence, nous réfutons les contre-vérités qui font état d'un blocage du projet par les banques. Les

travaux ralentis du fait des raisons sus évoquées se poursuivent normalement. Par ailleurs, nous précisons que ORABANK ne fait pas partie du consortium bancaire qui finance ce projet.»

En ma qualité de promoteur du projet, je réaffirme mon engagement et ma détermination, à conduire à bon port, la construction du complexe hôtelier PEFACO HOTEL pour le développement du tourisme au TOGO.

Lomé, le 30 avril 2013

Olivier CAURO

Président Directeur Général

SODEXH-TOGO S.A



Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE



Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00